

PORTANT COMPOSITION DES JURYS DES DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-2 modifié du Code de l'Éducation,
Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA),
Vu les statuts de l'UCA ;

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys des Diplômes d'Université du Centre Fleura comme suit :

Diplôme Universitaire « Langue Française et Spécialité Ingénieur »

Membres du jury :

Céline GABET, Président du jury, Enseignant contractuel
Jian-Jin LI, Vice-président du jury, MCF

Édith COUÉ, MCF
Violaine ANTOINE, MCF
Jean-Pierre FONTAINE, PU
Cédric CHAUVIERE, MCF
Christophe PASQUIER, MCF
Sébastien GENESTE, Enseignant contractuel
Aurélié BARDAU, Enseignant contractuel

Diplôme Universitaire « Langue Française et Spécialité Gestion »

Membres du jury :

Sandrine CANALE, Président du jury, PRCE
Fabien ROUX, Vice-président du jury, MCF

Sébastien GENESTE, Enseignant contractuel
Béatrice MAGNIN, Enseignant contractuel

Diplôme Universitaire « Langue Française et Spécialité Information et Communication »

Membres du jury :

Sandrine CANALE, Président du jury, PRCE
Cécilia BRASSIER, Vice-président du jury, MCF

Aurélié BARDAU, Enseignant contractuel
Catherine BOUTIN AURINE, PRCE
Elodie MONTAURIOL, Enseignant contractuel

Diplôme Universitaire « Langue Française et Spécialité Lettres »

Membres du jury :

Sébastien GENESTE, Président du jury, Enseignant contractuel
Céline FOURNIAL, Vice-président du jury, MCF

Béatrice MAGNIN, Enseignant contractuel
Marjolaine VALLIN, PRAG

Diplôme Universitaire « Langue Française et Spécialité Sciences du Langage »

Membres du jury :

Sébastien GENESTE, Président du jury, Enseignant contractuel
Hana GRUET SKRABALOVA, Vice-président du jury, MCF

François TROUILLEUX, MCF
Céline GABET, Enseignant contractuel

Diplôme Universitaire « d'Etudes Française » (DUEF)

Membres du jury :

Eléonore DOPONT, Président du jury, PRCE
Régine LACOMBE, Vice-président du jury, PRCE

Céline EVESQUE, PRCE, Directrice du Centre Fleura
Aurélié BARDAU, Enseignant contractuel
Dominique BETAÏL, PRCE
Claire BERTHONNEAU, PRCE
Sandrine CANALE, PRCE
Evelyne DELSUC, Enseignant contractuel
Céline GABET, Enseignant contractuel
Sébastien GENESTE, Enseignant contractuel
Marion GIRARD, Enseignant contractuel
Marie GODET, Enseignant contractuel
Karine LEREBOURS, Enseignant contractuel
Béatrice MAGNIN, Enseignant contractuel
Elodie MONTAURIOL, Enseignant contractuel
Barbara PETIT, Enseignant contractuel
Pascal TORRIN, PRAG
Mina ACHAÏBI, Enseignant contractuel
Rosa-Ana GELBON, PRCE

Diplôme Universitaire « PASSERELLE »

Membres du jury :

Dominique BETAIL, Président du jury, PRCE
Aurélié BARDAU, Vice-président du jury, Enseignant contractuel

Céline EVESQUE, PRCE, Directrice du Centre Fleura
Claire BERTHONNEAU, PRCE
Sandrine CANALE, PRCE
Evelyne DELSUC, Enseignant contractuel
Céline GABET, Enseignant contractuel
Sébastien GENESTE, Enseignant contractuel
Marion GIRARD, Enseignant contractuel
Marie GODET, Enseignant contractuel
Régine LACOMBE, PRCE
Karine LEREBOURS, Enseignant contractuel
Béatrice MAGNIN, Enseignant contractuel
Elodie MONTAURIOL, Enseignant contractuel
Barbara PETIT, Enseignant contractuel
Pascal TORRIN, PRAG
Eléonore DOPONT, PRCE
Mina ACHAIBI, Enseignant contractuel
Rosa-Ana GELBON, Enseignante FLE

Article 2 :

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 20/10/2023

Le Président

Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

24 OCT 2023

- Publié le

24 OCT 2023

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.